



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

505, rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI CEDEX
Tél: 03.61.16.23.15 ou 03.27.71.12.96 Fax: 03.27.96.97.06

Douai, le 08 décembre 2015,

LOGEMENTS DE FONCTION : HALTE A L'HYPOCRISIE !!

Le SNCP-CFDT constate qu'en dépit de l'arrêté du 10 juin 2014, fixant la liste des fonctions au sein de l'AP ouvrant droit à l'attribution d'une concession de logement par NAS ou par COPA, certains officiers ont toujours les pires difficultés à obtenir gain de cause !

Pire, nous constatons que de nombreux officiers ayant droit à ces concessions et payant pourtant un loyer dans le parc privé, **n'osent pas en faire la demande**, par peur d'être mal perçus par leur hiérarchie et leur DISP !!!

Faire valoir ses droits serait-il devenu une faute professionnelle ???

**Les officiers n'ont pas à avoir honte ou être anxieux
à l'idée de réclamer leur dû !!**

Le SNCP-CFDT souhaite donc qu'une proposition de logement soit systématiquement et officiellement faite par écrit par la DISP de rattachement via la direction de leur établissement, à tous les agents ayant droit à ces concessions !

Il ne doit plus y avoir de doute sur la volonté affichée de notre ministère de faire appliquer cet arrêté !!

Tout comme au CP de Riom récemment, le SNCP-CFDT s'engage à aider tous les agents à obtenir leur dû, aussi, n'hésitez-pas à nous remonter vos difficultés ayant trait à cette problématique !

LE BUREAU DU SNCP-CFDT

